Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande

Band: 82 (1956)

Heft: 24

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(SECTION S. I. A.)

Assemblée générale extraordinaire

le mardi 11 décembre 1956, à 20 h. 15, à l'Hôtel de la Paix (salle C, 1^{er} étage), à Lausanne

Ordre du jour :

- Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 3 décembre 1954.
- 2. Candidatures.
- 3. Les problèmes de notre réseau routier.
- 4. L'Exposition nationale de 1964.
- 5. Contrat collectif.
- 6. Divers et propositions individuelles.

Dîner facultatif au restaurant de la Paix, dès 19 heures.

Le comité.

CARNET DES CONCOURS

Bourse fédérale des beaux-arts

Le Département fédéral de l'intérieur communique : Les artistes suisses qui désirent concourir en vue de l'obtention d'une bourse pour l'année 1957 sont priés de s'annoncer jusqu'au 15 décembre 1956 au secrétariat du Département fédéral de l'intérieur, à Berne, qui leur enverra les formules d'inscription et instructions nécessaires.

Les candidats devront indiquer s'ils désirent concourir dans la section des beaux-arts (peinture, sculpture, gravure, architecture) ou dans celle des arts appliqués (arts décoratifs, aménagement d'intérieurs, arts graphiques (illustration de livres). etc.). Dans la section des beaux-arts, les artistes ne sont admis à concourir que jusqu'à l'âge de 40 ans révolus.

Berne, le 22 octobre 1956.

Département fédéral de l'intérieur.

STS

SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMEN

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz) Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZURICH

Gratuit pour les employeurs. — Fr. 3.— d'inscription (valable pour 3 mois) pour ceux qui cherchent un emploi. Ces derniers sont priés de bien vouloir demander la formule d'inscription au $S.\ T.\ S.$ Les renseignements concernant les emplois publiés et la transmission des offres n'ont lieu que pour les inscrits au $S.\ T.\ S.$

Emplois vacants :

Section industrielle

429. Switchboard Operators and Control Room Attendants with a thorough knowledge of English. Previous experience in a modern Control Room operating an interconnected network of mains and power stations of a minimum output of 10 M.W. or as Switchboard Attendant in a large Power Station. Salary in Lstg. Free passage. Four year contract. Power and Lighting Company in East Africa.

Power and Lighting Company in East Africa.
431. Constructeur dessinateur. Chaudronnerie. En outre: technicien. Industrie chimique. Canton de Zurich.

433. Technicien en chauffage central et en installations sanitaires. Besançon (France).

435. Technicien. Vente. Appareils optiques et photographiques. Zurich.

437. Dessinateur en machines. Zurich.

439. Ingénieur électricien. Calculs électroniques. Laboratoire. Zurich.

441. Technicien électricien. Courant faible. Appareils électroniques. Bonnes connaissances en courant fort. Berne.

443. Dessinateur en machines. Zurich.

445. Technicien mécanicien et dessinateur. Construction, appareils de levages et de transport, ascenseur, etc. Suisse alémanique.

447. Technicien électricien et dessinateur électricien. Suisse

alémanique.

449. Technicien électricien et dessinateur. Suisse orientale. 451. Employé technique. Correspondance, deux langues, vente. Suisse centrale.

453. Jeune dessinateur en machines. Zurich.

455. Technicien électricien. Régulation automatique ; ventilation, climatisation, chauffage. Langues : française et allemande. Suisse romande.

Section du bâtiment et du génie civil

888. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Saint-Gall.

890. Dessinateur en bâtiment. Zurich.

- 892. Technicien en génie civil. Bureau et chantier. En outre : dessinateur en génie civil ou en béton armé. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.
- d'ingénieur. Suisse centrale. 894. Ingénieur. Béton armé. Français, anglais et allemand. Congrès à Wiesbaden (Allemagne), 23-28 juillet 1957. 896. Technicien ou dessinateur en bâtiment. Bureau d'architecture. Canton du Valais.

902. Technicien ou dessinateur. Bureau et chantier. Bords du lac de Constance.

904. Dessinateur en bâtiment. Langue française. Durée de l'engagement: au maximum 1½ an, stagiaire. Bureau d'architecture. Mâcon (France).

906. Technicien en bâtiment. Bords du lac de Bienne. Sont pourvus les numéros : de 1955 : 130, 554, 592, 644, 698, 700, 708, 764, 804, 814, 930, 998, 1012, 1210, 1214, 1296, 1310, 1398 ; de 1956 : 20, 386, 548, 570, 728, 820, 860.

Rédaction: D. BONNARD, ingénieur.

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir pages 11 et 12 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir pages 15 et 17 des annonces)

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES

Installation de télécommande

(Voir photographie page couverture)

La nécessité de commander l'ensemble d'un réseau depuis un poste central à l'aide d'une installation de télécommande se fait sentir aussi bien dans les petits réseaux que dans les grandes exploitations. La photo de la page de couverture représente le tableau de commande de l'installation des Entreprises Electriques Fribourgeoises disposé dans la salle de commande de l'usine d'Hauterive. Le producteur est ainsi à même de contrôler son réseau depuis le lieu même de la production et d'adapter à tout instant la charge aux disponibilités de l'usine génératrice.

L'installation de télécommande LANDIS & GYR comporte deux filtres d'injection en parallèle, l'un de 15 MW sur le réseau 17 kV, l'autre de 70 MW sur le réseau 60 kV. Seul le filtre de 17 kV est actuellement en service; l'injection sur le réseau 60 kV n'entrera en effet en service que dans le courant de l'été 1957, lorsque les Entreprises Electriques Fribourgeoises auront terminé la transformation d'une partie de leur réseau haute tension. Dans son stade définitif, l'installation de télécommande LANDIS & GYR permettra de commander des relais récepteurs répartis sur tout le réseau des Entreprises Electriques Fribourgeoises.